

M. Thibault RACAULT – urbaniste paysagiste conseiller

CAUE 63

thibault.racault@caue63.com

M. Vincent ROBIN – enseignant chercheur

Université de Bordeaux

vincent.robin@u-bordeaux.fr

Ateliers 4 – Dispositifs d'adaptation au changement climatique mise en place par de collectivités et qualité des espaces publics (CAUE 63)

Cadrage de l'atelier

- Objectif de l'atelier :
 - › Questionner le concept de durabilité et expérimenter la pensée complexe à travers une étude de cas.
- Il ne s'agit pas de résoudre un problème mais de comprendre...

Organisation temporelle...

- Une première courte expérience : 5 minutes.
- Présentation par le témoin de son action : 10 – 15 minutes.
- Questionnement collectif, étude de cas : 60 minutes.
- Retour du témoin sur l'atelier : 5 minutes.
- Bilan d'expérience par le groupe : 5 minutes (rapporteur).

Une première courte expérience...

Une première courte expérience...

→ Consigne :

- › Dispersez-vous dans la salle puis restez immobiles.
- › Repérez une personne de votre choix dans le groupe et estimez le nombre de pas qui vous sépare. Quand c'est fait levez la main.
- › Maintenant vérifiez si votre estimation est correcte en vous déplaçant vers la personne.

→ Quelle(s) difficulté(s) voyez-vous apparaître pour la vérification ?

→ Situation compliquée ou complexe ?

Une première courte expérience...

→ Système compliqué :

- › Assemblage d'éléments qu'il est possible de décrire de manière objective et dont on peut prévoir le comportement.,
- › Expertise (observer, analyser, répondre), vérité (les liens de cause à effet sont clairs), bonnes pratiques (reproductibilité des réponses).

→ Système complexe :

- › Système généré par des liens collaboratifs et évolutifs entre de nombreuses entités mais dont la connaissance de chacune d'elles ne permet pas de connaître la totalité : il ne se fabrique pas, il s'auto-construit selon ses propres règles.
- › Expérimentation (explorer/tester, observer/ressentir, répondre), probable (décision = pari, scénarios), pratiques émergentes (adaptation).

Compliqué, complexe... c'est ce que nous allons expérimenter

Parole au témoin – M. Thibault RACAULT

**Urbaniste paysagiste conseiller
CAUE 63**

thibault.racault@caue63.com

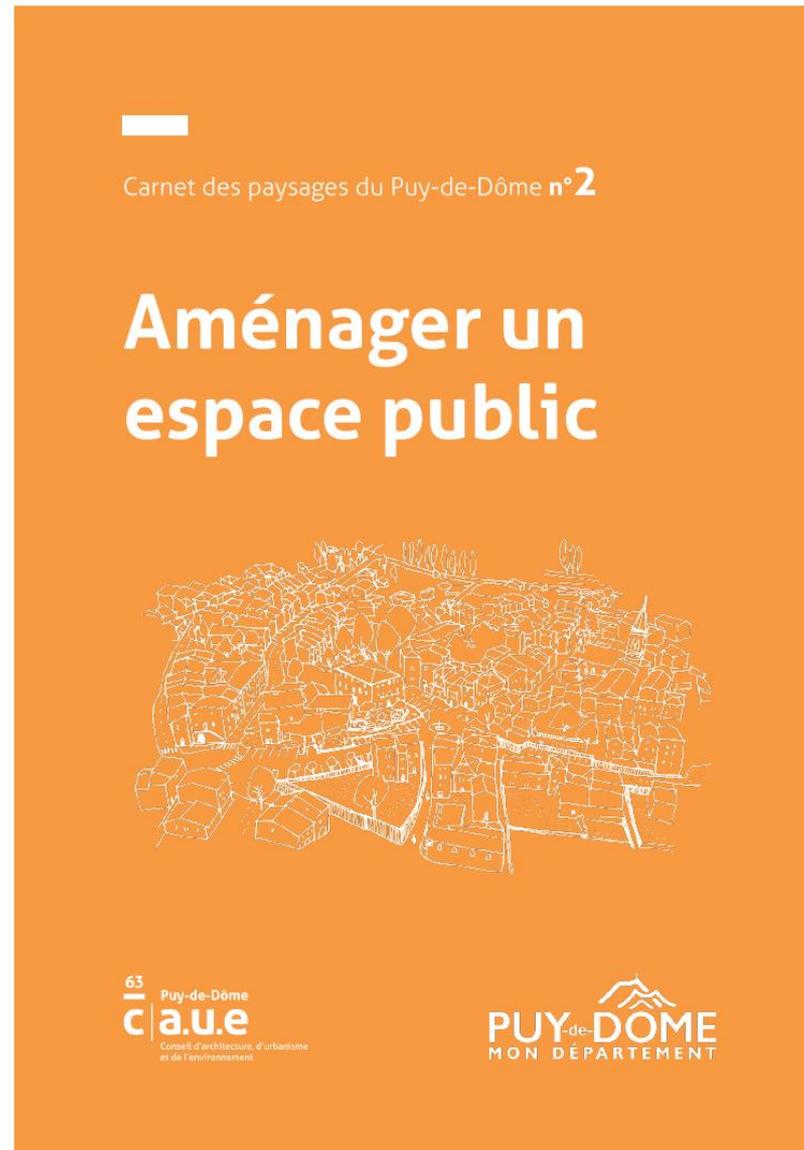
Etude de cas : aménagement d'un espace public

Etude de cas : aménagement d'un espace public

Pour rappel...

- ~~Une première courte expérience : 5 minutes.~~
- ~~Présentation par le témoin de son action : 10 – 15 minutes.~~
- Questionnement collectif, étude de cas : 60 minutes.
- Retour du témoin sur l'atelier : 5 minutes.
- Bilan d'expérience par le groupe : 5 minutes (rapporteur).

Etude de cas : aménagement d'un espace public



Etude de cas : aménagement d'un espace public

Qu'est-ce qu'un espace public ?

Types d'espaces publics

Un espace public réussi et lisible est celui dont on peut identifier facilement la nature et le statut. En voici quelques types (liste non exhaustive).

- 1. L'entrée de bourg ou de ville** nécessite des aménagements simples et soignés pour assurer la transition tout en assurant son rôle de vitrine. Souvent, il s'agit aussi de passer d'un espace dédié uniquement aux véhicules à un espace mieux partagé.
- 2. La rue principale** (parfois route départementale). Pendant des décennies, la place des piétons au sein du réseau viarie a été négligée au profit de l'automobile. La transformation de l'image du bourg peut se fonder sur la requalification de l'axe principal car il agrège de nombreux usages et il est le lieu de passage le plus collectivement utilisé. Il est nécessaire d'élargir l'emprise des projets d'aménagement aux autres espaces publics alentour.
- 3. Les rues secondaires, les ruelles et les venelles** viennent compléter l'organisation du réseau viarie. Ces espaces ont une dimension de proximité et accueillent des pratiques du quotidien. Elles jouent un rôle essentiel dans la structure sociale du village. Par leurs statuts et leurs positionnements, ces espaces peuvent avoir un caractère plus ou moins confidentiel au regard des traversées principales des bourgs.



- 4. La place** joue un rôle structurant dans la vie politique et sociale des centres-bourgs. Lieu de représentation et de rassemblements, elle vise à accueillir différentes activités autour desquelles peuvent se réunir les habitants à différents moments. Leurs structures et les éléments de patrimoine qui les composent sont à prendre en considération dans leurs requalifications.
- 5. Le parvis** souligne un établissement ou un bâtiment public majeur (mairie, école, médiathèque, église, etc.). Ces espaces, s'ils

sont correctement aménagés, encouragent la convivialité autour de temps collectifs (sorties d'école, cérémonies, etc.).

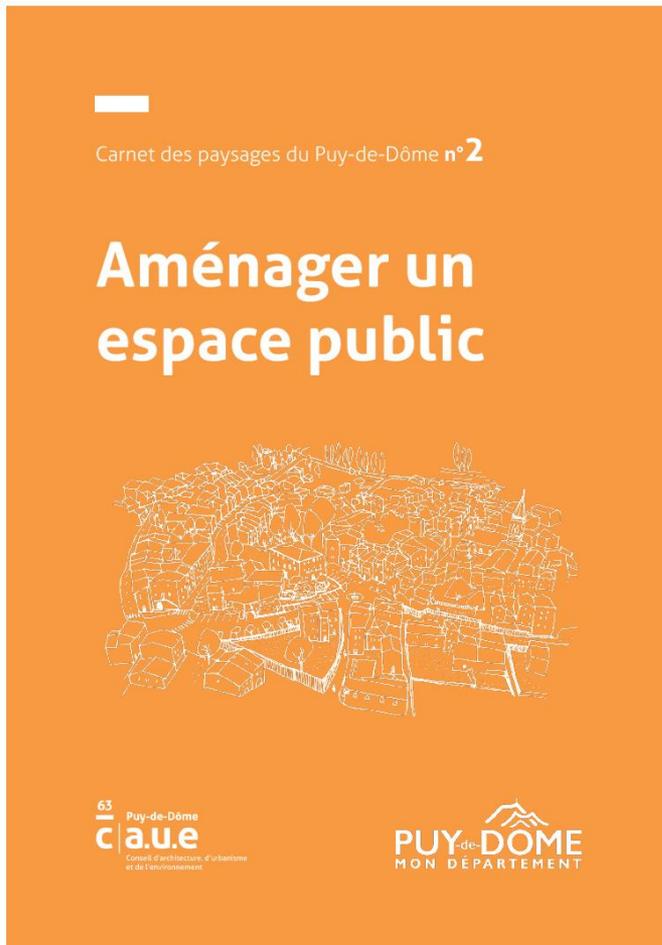
6. Le parc public et la cour d'école sont au cœur d'enjeux majeurs en faveur d'un plus grand partage des pratiques et du besoin de végétalisation. Ils peuvent être complémentaires dans les usages.

7. Le couderc ou communal est généralement un espace enherbé, planté qui appartenait à la communauté villageoise et était d'utilité collective. Il constitue un patrimoine à valoriser.

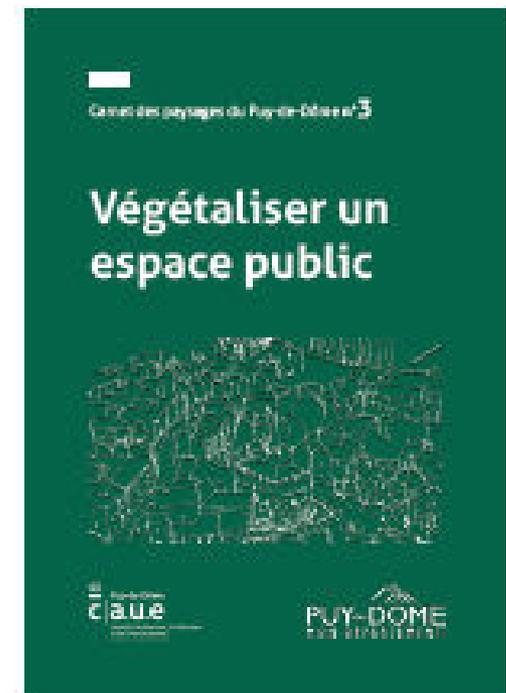
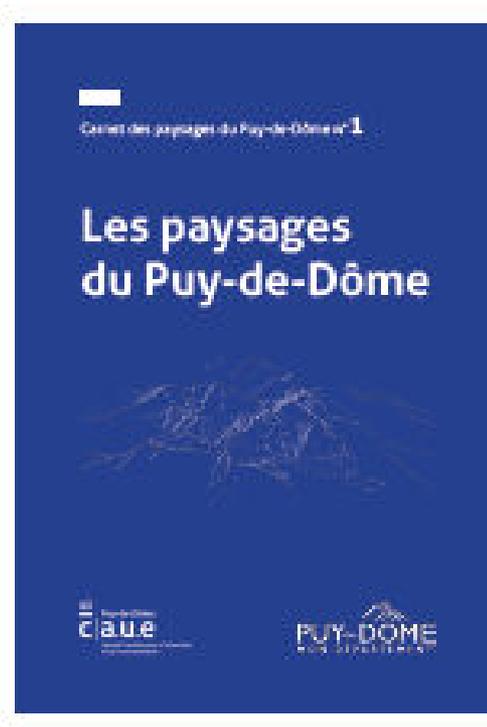
8. Les stationnements sont une question prégnante dans les centres-bourgs, où la voiture individuelle est souvent le moyen de transport le plus utilisé. De nombreux espaces résiduels sont sacrifiés au profit d'aménagements routiers sans qualités lorsque le stationnement n'est pas organisé. Il n'est pas toujours nécessaire qu'ils marquent leur emprise sur les espaces publics : il est possible d'accueillir des véhicules sans pour autant en faire le seul usage.

9. Les équipements sportifs souvent situés en périphérie sont à intégrer dans le maillage piétonnier.

Etude de cas : aménagement d'un espace public



Deux autres carnets...



Etude de cas : aménagement d'une cour d'école

→ Problématique de l'étude de cas : **végétalisation** d'une cour d'école



Attendus

- Définir ce qu'est pour vous la durabilité d'un projet de végétalisation d'une cour d'école.
- Dans ce cadre définir les objectifs que vous associez à ce projet.
- Construisez une carte heuristique (mindmap) mettant en évidence :
 - › Les parties liées au projet de végétalisation de la cour,
 - › Les interconnexions et influences mutuelles des parties,
 - › Les aspects incertains, incontrôlables et imprévisibles dans le système (code couleur sur la carte par exemple).
- Lister les différentes dimensions et perspectives du projet au regard des éléments précédemment définis.

Questions à creuser...

- La cour d'école, système compliqué, complexe ou les 2 ?
- Ma propre façon de penser et à mes biais ?

Organisation des groupes

→ Groupe 1

- › Joël ARFEUILLE, Aurélie GOUSSET, Alain LENAUD et Alexis TREILHES

→ Groupe 2

- › Pierre FRIEDRICH, Henri GISSELBRECHT et Bérengère GOUHIER, PAUT Mickael. Personne CPIE Haute Loire

→ Groupe 3

- › Emmanuel BONNET, Roland COTTE, Mireille LABORIE, Tao MONI

A vous de jouer !

Etude de cas : aménagement d'un espace public

Pour rappel...

- ~~Une première courte expérience : 5 minutes.~~
- ~~Présentation par le témoin de son action : 10 – 15 minutes.~~
- ~~Questionnement collectif, étude de cas : 60 minutes.~~
- Retour du témoin sur l'atelier : 5 minutes.
- Bilan d'expérience par le groupe : 5 minutes (rapporteur).

La pensée complexe en quelques mots...

- La pensée complexe permet d'aborder les défis contemporains en :
 - › Adoptant une approche systémique (comprendre le tout plutôt que les parties isolément),
 - › Saisissant les interconnexions (influences mutuelles des éléments d'un système),
 - › Reconnaisant l'incertitude et l'imprévisible (accepter que certains aspects soient incontrôlables),
 - › Favorisant la pensée multidimensionnelle (considérer les différentes dimensions et perspectives d'un problème),
 - › Encourageant la réflexivité (réfléchir à sa propre façon de penser et à ses biais),
 - › Considérant le temps passé, présent et à venir (temps long).

Merci pour votre participation